



VIARMES :
RURALITÉ ET MODERNITÉ

L'église au milieu du village.

Il y a un peu plus d'un an, exactement le 26 janvier 2024, vers 13 h 45, le clocher de notre église, en réparation, prenait feu : un incendie gigantesque qui avait mobilisé 106 pompiers et 24 engins. Ce désastre avait provoqué une très vive émotion parmi la population, et à la demande de nombreux Viarmois "qui souhaitent faire quelque chose", Olivier Dupont a signé le 4 juillet 2024 une convention avec la Fondation du patrimoine qui, ainsi, assure une transparence financière et gère la collecte de fonds. Cette cagnotte permettra de financer les dégâts collatéraux (comme la réparation de l'orgue) et la réalisation de la seconde phase des travaux. Quant au clocher, sa réparation sera prise en charge par les assurances.

L'église Saint-Pierre et Saint-Paul est inscrite au titre des monuments historiques depuis 2004, mais elle occupe le cœur du village et celui de ses habitants depuis 800 ans ! À preuve, la collecte, commencée le 7 septembre 2024 au Forum des associations, avait déjà atteint, à Noël, environ 21 000 €. Début 2025, la délégation régionale de la fondation récompensa cet élan spectaculaire par un don de 3 325 €, qui fut suivi, peu après, par un versement de 20 000 €, offert, cette fois, par le siège de la Fondation du patrimoine. L'association La Bande des Théâtres, quant à elle, fit un don de 1 525 €.

C'est souvent dans l'adversité que l'on mesure l'importance de nos liens et l'attachement à notre histoire commune.

Bien que l'objectif de 45 000 € ait été atteint, la collecte continue. Merci à tous les donateurs.